

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
1er août 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 272

présenté par  
M. Hetzel

-----

**ARTICLE 14**

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« cette recherche ne peut être menée »

les mots :

« il est impossible de mener cette recherche ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

« Ne peut être mené » est trop imprécis. La notion d'impossibilité renvoie automatiquement aux recherches alternatives ce qui doit être l'esprit du texte... en tout cas nous l'espérons !